

ples renseignements, et j'aimerais savoir si l'inscrit un crédit pour ces travaux dans le prochain budget qui devra être déposé, et je serais très heureux d'apprendre que c'est fait.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : La question est de savoir si l'on devrait réparer l'ancien quai, ou s'il ne vaudrait pas mieux en construire un nouveau. La question est à l'étude.

M. McDOUGALL : Qu'est-ce que l'honorable ministre se propose de faire au sujet du brise-lames de Cow-Bay? Il a dit que la question était à l'étude.

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding) : C'est une affaire qui ne manque pas d'importance, mais le brise-lames n'est ni en meilleur ni en pire état qu'il n'a été depuis quelques années. C'est une entreprise publique très considérable et très importante, et qui nécessitera une forte dépense.

Il est malheureux que mon honorable ami n'ait pu faire agréer sa demande plus tôt durant le dernier parlement. Ce n'est qu'à la onzième heure, qu'il a pu faire partager ses vues à ses collègues. Je ne veux pas diminuer l'importance de l'entreprise, mais c'est l'une de celles qui nécessitent une forte dépense, et s'il nous fallait recommander la dépense nécessaire par tous ces projets, nous ferions au trésor public une saignée que nous ne croyons pas justifiable de pratiquer dans les circonstances actuelles. Les crédits que nous proposons sont quelque peu généreux, et j'espère que les honorables députés n'insisteront pas pour nous faire aller trop loin. C'est une entreprise importante, mais je ne crois pas qu'elle doive beaucoup souffrir de rester quelque temps encore dans son état actuel.

M. McDOUGALL : L'honorable ministre fait grandement erreur. Le brise-lames n'est dans son état actuel que depuis un peu plus d'un an ou un an et demi.

Le MINISTRE DES FINANCES : C'est beaucoup.

M. McDOUGALL : Depuis que ce brise-lames a été endommagé par les gros temps, il ne s'est présenté qu'une occasion d'accorder une allocation pour le réparer, et on en a profité au point d'obtenir \$5,000. On a jugé qu'il était impossible à la dernière session de faire voter tout crédit nécessaire pour le mettre en parfait état de réparation, mais on se proposait, à la session suivante, de faire voter un fort crédit dans ce but.

Le MINISTRE DES FINANCES : Non seulement il n'a pas été voté de crédit, mais il n'en a pas été proposé.

M. McDOUGALL : Je demande pardon à l'honorable ministre. Je suis certain qu'il y a eu un crédit de proposé et accepté par le gouvernement.

Le MINISTRE DES FINANCES : Je parle d'après les documents soumis au parlement.

M. McDOUGALL : Le crédit devrait être inscrit dans le budget supplémentaire de la dernière session, mais ce budget n'a pas été déposé.

M. GILLIES : Au cours de la présente session, j'ai posé une question à l'honorable ministre des
M. BETHUNE.

Travaux publics au sujet d'une entreprise publique importante à l'Ardoise, dans le comté de Richmond. J'ai demandé à l'honorable ministre si le gouvernement se proposait de pourvoir aux réparations et prolongement nécessaires du brise-lames à cet endroit. Il répondit que la question était sérieusement à l'étude, mais je vois qu'il n'en est pas fait mention dans ce budget. Je suis sûr que lorsque l'honorable ministre aura été plus longtemps en fonctions, il admettra que c'est une entreprise qui exige une attention immédiate. La population de l'Ardoise se compose en grande partie de pêcheurs qui vivent exclusivement de leur industrie, et qui n'ont pas le moindre refuge depuis le port Saint-Pierre jusqu'à Louisbourg, distance de 70 milles sur cette côte hérissée de rochers.

Quand je signalai la chose à l'attention du gouvernement précédent, il accueillit ma demande avec beaucoup de libéralité. L'endroit fut inspecté et fut l'objet d'un rapport, et l'on fit droit à la demande de la population en y faisant construire un brise-lames. Ce sont, tels qu'ils sont, d'excellents travaux, mais le gouvernement précédent se proposait de les prolonger du côté de la mer de même que du côté du littoral, afin de donner aux navires une protection aussi tôt que possible. En exécution de ce dessein, le ministre envoya un ingénieur sur les lieux pour faire inspection et rapport, et son rapport et ses plans sont actuellement dans les archives du département. Il recommandait de prolonger le brise-lames, et il évaluait le coût de ces travaux à environ \$19,000. Le gouvernement précédent se proposait de faire exécuter ces travaux et de dépenser cette somme sur le brise-lames de l'Ardoise cette année, si son budget avait été adopté à la dernière session, et j'étais certain qu'il y avait un crédit à cet effet dans le budget de cette année, et cette opinion était fortifiée par la réponse du ministre des Travaux publics, portant que le projet était sérieusement à l'étude.

Je sais qu'il y a beaucoup de demandes, mais cette localité est l'une de celles qu'on ne devrait pas négliger. Il y a là à peu près 250 navires qui fréquentent ces parages, et chaque navire avec son gréement est évalué à près de \$300, de sorte que le ministre peut voir la valeur considérable des navires qui y cherchent un refuge. La population de l'Ardoise est laborieuse, frugale et méritante, et ses habitants endurent beaucoup de misères dans l'exercice de leur dangereuse et hasardeuse industrie, et il n'y a pas d'excuse pour que le gouvernement actuel n'ait pas réalisé la politique du gouvernement précédent, en donnant à ce brise-lames le prolongement nécessaire recommandé dans le rapport de M. Bernascour, l'ingénieur du ministère.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Naturellement, ce cas-ci ressemble à beaucoup d'autres, et je comprends l'importance de la chose, mais pour le moment, je ne suis pas en mesure de faire plus.

Ports et rivières, N.-B. \$5,500

M. McALISTER : Je regrette beaucoup de voir qu'aucun crédit n'est inscrit dans le budget supplémentaire pour l'achat du quai Mowat à Campbellton, ainsi que pour les travaux d'amélioration que nécessite la navigation dans ces parages. Le quai public, dans l'état où il est actuellement, n'est d'aucun service aux expéditeurs, parce qu'il